



Deux soldats canadiens en service sous le drapeau des Nations Unies conversent avec une sentinelle indonésienne dans un avant-poste du Moyen-Orient

la coalition recevait gratuitement, en vertu de l'Acte d'entraide de 1943. Ces dons et d'autres que le Canada fit aux Alliés pendant le conflit se chiffèrent par 4 milliards de dollars. Le Canada fut le seul des pays alliés à ne pas accepter l'assistance du prêt-bail américain. Il paya comptant tout le matériel en provenance des États-Unis. La guerre coûta au pays 19 milliards.

En même temps que grandissait son prestige international, l'économie et l'industrie canadiennes prenaient un

rapide essor. L'économie du pays, fondée au début sur les fourrures et sur la pêche et, plus tard, sur le bois et les céréales, s'est transformée au XXe siècle. L'aviation ayant ouvert la voie à la mise en valeur du Nord, la production minière est devenue importante. Fait plus important encore, le Canada est devenu un pays industriel et a continué de progresser dans ce sens depuis la guerre. D'importantes découvertes de fer, de pétrole et d'uranium, de nouveaux aménagements hydro-électriques ont attiré l'attention du monde sur le Canada. L'intérêt croissant que la nation prend aux affaires internationales prouve que le Canada était prêt à assumer les responsabilités inhérentes à son prestige grandissant.

Les relations internationales du Canada

L'importance croissante du Canada sur le plan international est bien mise en lumière par la statistique de sa représentation à l'étranger. A la fin de 1939, le Canada n'avait que 10 missions à l'extérieur. En 1962, il en comptait plus de 80. Il a des ambassades dans 41 pays et des hauts commissariats dans 12 pays du Commonwealth, à quoi il convient d'ajouter une légation, 14 consulats et 8 délégations permanentes auprès d'organismes internationaux. Il a une mission militaire à Berlin et, étant depuis 1954 membre des Commissions internationales pour la surveillance de la trêve en Indochine, il est représenté par un personnel diplomatique à Phnom Pehn, à Vientiane, à Hanoï et à Saïgon.

Le Canada a pris une part active à la création, en 1950, du Plan de

Colombo destiné à venir en aide aux pays sous-développés du Sud et du Sud-Est asiatiques. En 1962, il avait déjà versé à ce Plan \$381,600,000. Membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies le Canada a été membre du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social, et fait partie de toutes les institutions spécialisées. Les troupes canadiennes ont combattu en Corée sous le drapeau des Nations Unies et elles font partie de la Force d'urgence postée au Moyen-Orient. Des éléments militaires canadiens sont avec les forces de l'ONU au Congo, tandis qu'un petit contingent de notre aviation fait du service dans la Force de sécurité de l'ONU en Nouvelle-Guinée occidentale.

Le Canada a aussi donné son appui à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord depuis l'établissement de cet organisme, en 1949, par un groupe de nations résolues à "unir leurs efforts à des fins de défense collective et pour le maintien

de la paix et de la sécurité". En tant qu'État membre, le Canada ne s'est pas contenté de remplir les obligations aux termes du Traité, il s'est aussi intéressé particulièrement aux dispositions par lesquelles les pays de l'OTAN se sont engagés à "fortifier leurs institutions libres en tâchant de mieux comprendre les principes sur lesquels elles reposent et en favorisant la stabilité et le bien-être social".

Un fait qui démontre bien dans quelle mesure les responsabilités du Canada se sont accrues, c'est l'aide qu'il a accordée après la guerre aux pays d'outre-mer par l'entremise des Nations Unies ou d'autres organismes. En 1962, la contribution du Canada s'élevait à plus de 4,5 milliards de dollars, soit \$250 par personne, ou \$1,200 par famille, montant égal, dans plusieurs parties du pays, au versement initial sur une maison neuve.

A la session annuelle des ministres et des conseillers de l'OTAN à Paris

